



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Rubrique 1 – Identification du produit et de la société

Nom du produit :
aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

N° de catalogue du produit :
15681

Usage recommandé :
filetage

Restrictions d'usage :
usage industriel
uniquement

Renseignements concernant le fournisseur :

<u>Suisse</u> Emerson Professional Tools AG Gelterkinderstrasse 24, 4450 Sissach, Suisse +41 61 971 95 62	<u>Europe</u> Ridge Tool NV Ondernemerslaan 5428 3800 Sint-Truiden, Belgique +32 (0) 11 598 600 (8:00 am – 5:00 pm, L-V) Numéro d'appel d'urgence +32 (0) 11 598 600 ou numéro d'appel d'urgence local www.RIDGID.eu
--	--

Tox Info Suisse

Numéro d'urgence: 145
(+41 44 251 51 51)
non urgence: +41 44 251 66 66
info@toxinfo.ch

Date de publication : 1er août 2018

Révision : A

Rubrique 2 – Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

aérosol, catégorie 1 :

H222;H229

Texte intégral des déclarations H

voir rubrique 16

Effets néfastes sur l'environnement, sur la santé humaine et physico-chimiques :

pas d'information complémentaire disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage :

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP)

H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H229 - conteneur sous pression : susceptible d'exploser en cas d'échauffement.

Déclarations de prévention (CLP) :

P210 - Éloigner le produit de la chaleur, des surfaces brûlantes, des étincelles, des flammes ouvertes et autres sources
P211 - Ne pas pulvériser sur une flamme ouverte ou autre source de
P251 - Ne pas percer ou brûler, même après usage

Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

P410+P412 - Protéger des rayons du soleil.
Ne pas exposer à des températures de plus de 50 °C (122 °F)

2.3. Autres dangers

pas d'information complémentaire disponible

Rubrique 3 – Composition / Informations sur les composants

3.1 Substance :

non applicable

3.2 Mélange

Nom	Identifiant du produit	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Phosphorsäureester		1.245 - 2.49	Toxicité aiguë 4 (oral), H302 Repr. 2, H361f aquatique chronique 2, H411

Texte intégral des déclarations H : voir rubrique 16

Rubrique 4 – Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Mesures générales de premiers secours

Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Si vous ne vous sentez pas bien, demandez un avis médical (montrez l'étiquette si possible).

Mesures de premiers secours après inhalation

Tousser. Respirer de l'air frais. Laisser la victime se reposer.

Mesures de premiers secours en cas de contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et laver toute la zone de la peau exposée avec de l'eau et du savon doux, puis rincer à l'eau chaude.

Mesures de premiers secours en cas de contact

Le contact direct avec les yeux est probablement irritant. Rincer

Mesures de premiers secours après ingestion

eau. Consulter un médecin si la douleur, le clignement ou la rougeur persiste.

Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/blessures après inhalation

Respiration courte.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

Rubrique 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction adéquat :

Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Moyen d'extinction inadéquat :

Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie

Aérosol extrêmement inflammable.

Risque d'explosion

La chaleur peut entraîner une accumulation de pression, briser des conteneurs fermés, propager le feu et

5.3 Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie :

Utiliser de l'eau pulvérisée ou de la brume pour refroidir les conteneurs exposés. Redoubler de prudence pour lutter contre un incendie chimique. Éviter que l'eau utilisée pour éteindre l'incendie pénètre dans l'environnement. NE PAS lutter contre l'incendie s'il atteint des explosifs.



Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

Protection pendant la lutte contre l'incendie Ne pas accéder à la zone d'incendie sans porter l'équipement de protection adéquat, y compris une protection respiratoire.

Rubrique 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Mesures générales :

Pas de flamme ouverte. Ne pas fumer. Isoler contre l'incendie, si possible, sans risque inutile. Éliminer les sources de chaleur. Veiller particulièrement à éviter les charges électrostatiques.

6.1.1 Pour le personnel non intervenant

Procédures d'urgence

Évacuer le personnel inutile.

6.1.2 Pour le personnel d'intervention d'urgence

Équipement de protection

Équiper l'équipe de nettoyage des protections adéquates.

Procédures d'urgence

Ventiler la zone.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter toute pénétration dans les égouts et distributions d'eau publiques. Informer les autorités si du liquide pénètre dans les égouts et distributions d'eau publiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Absorber les écoulements avec une matière absorbante inerte telle que l'argile ou la terre diatomée dès que possible. Collecter les écoulements. Stocker à l'écart des autres matériaux

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir la Rubrique 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle.



Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

Rubrique 7 – Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

**risques supplémentaires
en cas de traitement :**

déchet dangereux à cause du risque potentiel d'explosion. Conteneur sous pression : ne pas percer ou brûler, même après usage.

**Précautions à prendre pour une
manipulation sans danger :**

Laver les mains et autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, boire ou fumer et en quittant le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de manipulation pour éviter la formation de vapeur. Ne pas pulvériser sur une flamme ouverte ou autre source de combustion.

7.2 Conditions de stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Mesures techniques

Respecter les procédures de mise à la masse appropriée pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage

Stocker uniquement dans son conteneur d'origine dans un endroit frais, correctement aéré et à l'abri : des sources de chaleur. Maintenir le conteneur fermé en dehors de toute utilisation. Ne pas exposer à des températures de plus de 50 °C (122 °F). Conserver dans un endroit résistant au feu.

Produits incompatibles

Bases puissantes. Acides puissants.

Matières incompatibles

Sources de combustion. Soleil direct. Sources de chaleur.

Température de stockage

5 - 50 °C

Lieu de stockage

Stocker à l'écart de la chaleur.

Règles spéciales d'emballage

Conserver uniquement dans le conteneur d'origine.



Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	pas d'information complémentaire disponible.
---	--

Rubrique 8 – Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle	pas d'information complémentaire disponible.
-----------------------------------	--

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel :	Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains :	Porter des gants de protection.
Protection des yeux :	Lunettes chimiques ou lunettes de protection
Protection respiratoire :	Porter un masque approprié
Autres informations :	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Rubrique 9 – Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Brun
Odeur	Caractéristique
Seuil d'odeur	pas de donnée disponible
pH	pas de donnée disponible
Taux d'évaporation relatif (butylacetate=1)	pas de donnée disponible
Point de fusion	pas de donnée disponible
Point de gel	pas de donnée disponible

Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

Point d'ébullition	pas de donnée disponible
Point d'éclair	194 °C
Température d'auto-combustion	pas de donnée disponible
Température de décomposition	pas de donnée disponible
Inflammabilité (solide/gazeuses)	Aérosol extrêmement inflammable
Pression de vapeur	0,1 hPa
Densité de vapeur relative à 20 °C	pas de donnée disponible
Densité relative	0.869
Solubilité	pas de donnée disponible
Log Pow	pas de donnée disponible
Viscosité, cinématique	40 mm ² /s
Propriétés explosives	pas de donnée disponible
Propriétés d'oxydation	pas de donnée disponible
Limites d'explosion	pas de donnée disponible
9.2 Autres informations	pas d'information complémentaire disponible.

Rubrique 10 – Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :	pas d'information complémentaire disponible.
10.2 Stabilité chimique :	non établie. Aérosol extrêmement inflammable. Contient du gaz sous pression ; peut exploser en cas d'échauffement. Risque extrême d'explosion par choc, friction, incendie ou autres sources de combustion.

Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :	Soleil direct. Températures extrêmement basses ou hautes. Chaleur. Étincelles. Flamme ouverte. Surchauffe.
10.4 Conditions à éviter :	Éviter la chaleur ou la contamination.
10.5 Matières incompatibles :	Acides puissants. Bases puissantes.
10.6 Produits de décomposition dangereux :	Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Rubrique 11 – Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :	non classifié
Corrosion/irritation de la peau :	non classifié
Indications complémentaires :	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Lésions oculaires graves/irritation oculaire :	non classifié
Indications complémentaires :	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales :	non classifié
	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité :	non classifié
Indications complémentaires :	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction :	non classifié
Indications complémentaires :	compte tenu des données disponibles, les critères de classification

	ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	non classifié
Indications complémentaires	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	non classifié
Indications complémentaires	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	non classifié
Indications complémentaires	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

HUILE DE COUPE POUR FILETAGE RIDGID	
Vaporisateur	Aérosol
Viscosité, cinématique	40 mm ² /s

Symptômes et effets potentiellement néfastes sur la	compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas
--	---

Rubrique 12 – Informations écologiques

12.1 Toxicité pas d'information complémentaire disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

HUILE DE COUPE POUR FILETAGE RIDGID	
Persistance et dégradabilité	non établie.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

HUILE DE COUPE POUR FILETAGE RIDGID	
Potentiel de bioaccumulation	non établie.



Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

12.4 Mobilité dans le sol	pas d'information complémentaire disponible.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	pas d'information complémentaire disponible.
12.6 Autres effets néfastes	
Indications complémentaires	éviter la dispersion dans l'environnement.

Rubrique 13 – Considérations relatives à la mise au rebut

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	La mise au rebut doit être conforme aux réglementations officielles.
Recommandations de mise au rebut du produit/de l'emballage	Éliminer de manière sûre en accord avec la réglementation locale/nationale. Conteneur sous pression. Ne pas percer ou brûler, même après usage.
Indications complémentaires	Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.
Écologie - déchets	éviter la dispersion dans l'environnement

Rubrique 14 – Informations relatives au transport

Conformité aux normes ADR / RID / IMDG / IATA / AND

4.1 Numéro ONU :

N° ONU (ADR)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (IATA)	1950
N° ONU (ADN)	1950

N° ONU (RID) 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation de transport officielle (ADR)	AÉROSOLS
Désignation de transport officielle (IMDG)	AÉROSOLS
Désignation de transport officielle (IATA)	Aérosols, inflammables
Désignation de transport officielle (ADN)	AÉROSOLS
Désignation de transport officielle (RID)	non applicable.
Description du document de transport (ADR)	ONU 1950 AÉROSOLS, 2.1, (D)
Description du document de transport (IMDG)	ONU 1950 AÉROSOLS, 2.1
Description du document de transport (IATA)	ONU 1950 Aérosols, inflammables, 2.1
Description du document de transport (ADN)	ONU 1950 AÉROSOLS, 2.1
Description du document de transport (RID)	ONU 1950 , 2.1

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) 2.1

Étiquettes de danger (ADR) 2.1



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) 2.1

Étiquettes de danger (IMDG) 2.1



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) 2.1

Étiquettes de danger (IATA) 2.1



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) 2.1

Étiquettes de danger (ADN) 2.1



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) 2.1

Étiquettes de danger (RID) 2.1



14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	non applicable.
Groupe d'emballage (IMDG)	non applicable.
Groupe d'emballage (IATA)	non applicable.
Groupe d'emballage (ADN)	non applicable.
Groupe d'emballage (RID)	non applicable.

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	non
Polluant marin	non
Autres informations	pas d'information complémentaire disponible

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**- Transport terrestre**

Code de classification (ADR)	5F
Dispositions particulières (ADR)	190, 327, 344, 625
Quantités limitées (ADR)	1I
Quantités exceptées (ADR)	E0
Instructions d'emballage (ADR)	P207, LP02
Dispositions d'emballage particulières (ADR)	PP87, RR6, L2
Dispositions d'emballage mixte	MP9
Catégorie de transport (ADR)	2
Dispositions particulières pour le transport - Emballages (ADR)	V14

Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

Dispositions particulières pour le transport - chargement, déchargement et manipulation (ADR) CV9, CV12

Dispositions particulières pour le transport - Utilisation (ADR) S2

Code de restriction en tunnel (ADR) D

- Transport maritime

Dispositions particulières (IMDG) 63, 190, 277, 327, 344, 959

Quantités limitées (IMDG) SP277

Quantités exemptées (IMDG) E0

Instructions d'emballage (IMDG) P207, LP02

Dispositions d'emballage particulières (IMDG) PP87, L2

N° EmS (Incendie) F-D

N° EsS (écoulement) S-U

Catégorie de remorquage (IMDG) aucune

- Transport aérien

Quantité exemptées PCA (IATA) E0

Quantité limitées PCA (IATA) Y203

Quantité limitée PCA max net 30kgG

Quantité (IATA)

Instructions d'emballage PCA (IATA) 203

Quantité PCA max nette (IATA) 75kg

Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

Instructions d'emballage CAO (IATA)	203
Quantité CAO max nette (IATA)	150kg
Dispositions particulières (IATA)	A145, A167
Code ERG (IATA)	10L
- Transport par navigation intérieure	
Code de classification (ADN)	5F
Dispositions particulières (ADN)	19, 327, 344, 625
Quantités limitées (ADN)	1 L
Quantités exemptées (ADN)	E0
Équipement requis (ADN)	PP, EX, A
Ventilation (ADN)	VE01, VE04
Nombre d'éclairages/cônes bleus (ADN)	1
- Transport ferroviaire	pas de donnée disponible
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC	non applicable.

Rubrique 15 – Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Réglementations UE

Ne contient pas de substance REACH avec restrictions de l'Annexe XVII



Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

	Ne contient pas de substance répertoriée sur le liste REACH
	Ne contient pas de substance REACH mentionnée à l'Annexe XIV
15.1.2 Réglementations nationales	pas d'information complémentaire disponible.
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

Rubrique 16 – Autres informations

Préparé par :Ridge Tool Company (OPSTD 6-133)

Date de publication : 1er août 2018

Date de la dernière révision : 24 janvier 2017

RIDGE TOOL ESTIME QUE LES DÉCLARATIONS, INFORMATIONS TECHNIQUES ET RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT SONT FIABLES, MAIS ELLES SONT FOURNIES SANS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE ET NOUS N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE, DOMMAGE OU FRAIS, DIRECTS OU CONSÉQUENT, LIÉ À L'UTILISATION.

Sources de données

RÉGLEMENTATION (CE) N°1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et mélanges, qui amende et abroge les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et amende la réglementation (CE) N° 1907/2006

Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)**Autres informations** aucune.**Texte intégral des déclarations H et EUH :**

Toxicité aiguë 4 (orale)	Toxicité aiguë (orale), catégorie 4
Aquatique chronique 2	Danger pour l'environnement aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Repr. 2	Toxicité de reproduction, catégorie 2
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H229	Conteneur sous pression : susceptible d'exploser en cas d'échauffement.
H302	Nocif en cas d'ingestion
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité
H411	Toxique pour la vie aquatique avec effets longue durée

SDS EU (REACH Annexe II)

Ces informations sont basées sur les connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit à des fins d'exigences de santé, sécurité et environnement uniquement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantie d'une propriété spécifique du produit.



Nom du produit : aérosol d'huile minérale de filetage RIDGID (Europe)

Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisation/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Belfast Centre) Royal Victoria Hospital	Grosvenor Road BT12 6BA	0344 892 0111	
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Birmingham Centre) City Hospital	Dudley Road B18 7QH Birmingham	0344 892 0111	
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Cardiff Centre) Gwenwyn Ward, Llandough Hospital	Penarth CF64 2XX Cardiff	0344 892 0111	
Royaume-Uni	National Poisons Information Service Edinburgh Royal Infirmary of Edinburgh	Little France Crescent EH16 4SA	0344 892 0111	
Royaume-Uni	Guy's & St Thomas' Poisons Unit Medical Toxicology Unit, Guy's & St Thomas' Hospital Trust	Avonley Road SE14 5ER London	0870 243 2241	
Royaume-Uni	National Poisons Information Service (Newcastle Centre) Regional Drugs and Therapeutics Centre, Wolfson Unit	Claremont Place Newcastle-upon-Tyne NE1 4LP	0344 892 0111	